

## BANQUE : Le Crédit Coopératif verse 100 K€ grâce à ses produits bancaires de partage

En 2022, près de 3,2 M€ ont été versés à 42 associations et fondations partenaires du [CREDIT COOPERATIF](#) / T : 01.47.24.85.00, au moyen des produits de partage (carte Agir, livret Agir, etc.), auxquels les Bourguignons et franc-comtois clients de la banque ont contribué, à hauteur de 100 K€. Fidèle à ses convictions environnementales et sociales, le Crédit Coopératif propose à ses clients de reprendre la main sur l'utilisation de leur argent via son offre de produits de finance engagée. Avec les produits de partage, ils choisissent l'association qu'ils soutiennent parmi trois thématiques : agir pour la planète, agir pour la solidarité internationale et agir pour une société plus juste.

<https://www.credit-cooperatif.coop/>